

Questions orales

En ce qui concerne l'exemple qu'il a cité, je m'intéresse de très près à cette entreprise également, comme je l'ai dit dans ma lettre.

M. Wilson: Un pour cent.

M. Blais: Cependant, compte tenu des circonstances relatives à ce cas en particulier, il m'était à peu près impossible de prendre une décision autre que celle que j'ai prise.

* * *

LES PÊCHES**LA DÉCISION DU JAPON D'INTERDIRE L'IMPORTATION DU POISSON DES GRANDS LACS**

M. Robert Daudlin (Essex-Kent): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Océans. Il n'est pas sans savoir qu'à la suite de la diffusion regrettable de fausses informations sur la dioxine dans les Grands lacs et la pollution de l'éperlan de lac, la vente de ce poisson a été interdite au Japon. Cette interdiction a entraîné des licenciements importants au port de Wheatley et à d'autres ports du lac Érié. Le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures le gouvernement et lui-même prennent pour mettre un terme à ces fausses rumeurs et pour assurer aux Japonais que contrairement à ce que la presse de leur pays a prétendu, il n'y a aucun danger à consommer ce poisson et qu'ils peuvent donc reprendre leurs achats?

L'hon. Pierre de Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je tiens à dire tout d'abord que nous savons fort bien l'importance du marché japonais pour le secteur de la pêche au Canada. À l'heure actuelle, le Japon est notre troisième acheteur. En outre, certains articles ont été publiés aux États-Unis au sujet de la contamination par la dioxine dans la Baie Saguenay, au Michigan, et ces articles ont été repris dans la presse japonaise. Enfin, le député a raison de prétendre que les Japonais ont alors, à tort, cru que les éperlans du Canada étaient également contaminés.

● (1440)

Je peux vous garantir que nous n'avons trouvé aucune trace de dioxine dans l'éperlan exporté vers le Japon. J'ai envoyé un télex à tous les intéressés au Japon par l'entremise de notre ambassade, afin de leur signaler que si l'éperlan américain contenait bel et bien de la dioxine, je pouvais leur assurer que ce n'était pas le cas des éperlans de lac que nous leur faisons parvenir.

* * *

VIA RAIL**LE SERVICE-VOYAGEURS TRANSCONTINENTAL**

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser au ministre des Transports une question qui était épineuse et qui l'est toujours. Il faut 23 heures de plus

qu'en 1966 pour faire le trajet de Montréal à Vancouver. Le ministre pourrait-il parler à la Chambre du projet qui consiste à supprimer les trains voyageurs transcontinentaux en provenance et en direction de Montréal et à déplacer la destination et le départ du transcontinental à Toronto, ce qui obligerait par conséquent les personnes de Montréal à prendre une correspondance et empêcherait les personnes habitant à l'est de Montréal de prendre le transcontinental dans cette ville?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la société VIA étudie bien des idées. Celle-ci n'a pas été acceptée par le gouvernement. Si jamais elle est acceptée, je le dirai en temps et lieu à mon collègue. Mon collègue ne devrait pas oublier le fait que les subventions accordées à VIA s'élèvent maintenant à 750 millions de dollars par an. Je crois qu'il est normal que la société VIA fasse tout son possible pour économiser de l'argent tout en offrant un service suffisant.

M. Benjamin: L'argent du ministre est donné au CPR et au CNR qui réclament des sommes exorbitantes pour les trains voyageurs de VIA.

LE SERVICE DE WAGON-RESTAURANT ET DE WAGON-LIT

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, puisque le ministre a supprimé le service du transcontinental dans la capitale nationale, et dans les villes de Melville, de Jasper et d'Edmonton en 1981, pourrait-il confirmer que le gouvernement a l'intention de fractionner le service du transcontinental pour en faire un service interurbain afin de ne pas devoir acheter du matériel voyageur pour les transcontinentaux et de supprimer les wagons-restaurants et les wagons-lits sur ces trains?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je me rappelle très bien qu'à l'époque où le service a été réduit de 20 p. 100 j'ai dit que l'on maintenait le transcontinental. Le deuxième transcontinental qui dessert le Nord a été divisé en un certain nombre de services interurbains. C'est toujours le cas.

Mon collègue parle peut-être du fait que la société VIA essaie de faire d'autres arrangements susceptibles de lui permettre de rétablir la ligne de Winnipeg à Saskatoon. C'est un des nombreux projets que l'on est en train d'étudier.

* * *

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES**LE CONTRAT DE CONSTRUCTION DE FRÉGATES—L'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS**

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre se rappelle certainement que le 29 avril, il a dit ceci au sujet du programme des frégates, comme en fait foi la page 24992 du Hansard: